

## Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

### Centre de formation des Nouvelles-Technologies

75, rue Duquet  
Sainte-Thérèse, (Québec) J7E 5R8

---

#### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mardi 12 février 2019 à 17 h au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse

**Étaient présents :**

M.	Jean Raymond Théorêt	Président CÉ Représentant des entreprises
Mme	Carole Roussel	Personnel professionnel
Mme	Linda Lemieux	Personnel enseignant
Mme	Valérie Lauzon	Personnel enseignant
Mme	Martine Lafrance	Personnel de soutien
Mme	Annie Tourangeau	Personnel de soutien
Mme	Chantal Laforest	Représentante des entreprises de la région
Mme	Karolane Parent	Élève
Mme	Mélanie St-Laurent	Élève

**Aussi présents :**

Mme	Suzanne Handfield	Directrice
Mme	Brigitte Blouin	Directrice adjointe
M.	Patrick Lazaroni	Directeur adjoint
Mme	Manon Pagé	Gestionnaire administratif

**Étaient absents:**

Mme	Marie-Noël Richer	Représentante du groupe socio-économique
Mme	Elaine Bourgeois	Personnel enseignant
M.	Joël Morin	Personnel enseignant
Mme	Angie Sirois	Personnel professionnel

---

#### Références

#### Résolutions

##### 18-19 CE 3.1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Raymond Théorêt ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h 06 et constate qu'il y a quorum.

##### 18-19 CE 3.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 12 FÉVRIER 2019 Résolution CE 18-19-11

Il est proposé par Mme Linda Lemieux d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour du 12 février 2019<sup>(1)</sup>
3. Procès-verbal de la séance régulière du 18 décembre 2018<sup>(1)</sup>
  - 3.1 Adoption<sup>®</sup>
  - 3.2 Suivi
4. Budget révisé 2018-2019<sup>(2)</sup> – Pour information
5. Politique relative à la sécurité de l'information de la Commission scolaire<sup>(1)</sup> – Pour consultation
6. Principes d'encadrement du coût des documents exigés aux usagers<sup>®</sup> – Pour adoption
7. Avancement des travaux du Projet éducatif du CFNT 2019-2022
8. Affaires diverses
9. Levée de l'assemblée<sup>®</sup>

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le mardi 19 mars 2019.

**Adopté à l'unanimité**

**18-19 CE 3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
18 DÉCEMBRE 2018**

**3.3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2018  
Résolution CE 18-19-12**

Il est proposé par Mme Chantal Laforest d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 18 décembre 2018 tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité**

**3.3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2018**

Aucun suivi.

**18-19 CE 3.4 BUDGET RÉVISÉ – 2018-2019 – Pour information**

Mme Handfield présente le budget révisé. Elle explique que les données sont basées sur le nombre d'élèves temps plein (ETP). Puis, elle répond aux questions des membres. Mme Manon Pagé appuie les éléments énoncés.

**18-19 CE 3.5 POLITIQUE RELATIVE À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE – Pour consultation**

Le conseil d'établissement est consulté lors de l'assemblée.  
Aucune modification ou commentaire a été apporté.

**18-19 CE 3.6 PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS  
EXIGÉS AUX USAGERS – Pour adoption  
Résolution CE 18-19-13**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 77,1 (110,3.2), de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition du directeur du centre, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, les crayons, papiers et autres objets de même nature.

**ATTENDU QUE** les principes d'encadrement suivants tiennent compte de la politique de la commission scolaire,

Il est proposé par Mme Valérie Lauzon,

**D'APPROUVER** les principes d'encadrement suivants :

- le montant doit être raisonnable;
- le matériel nécessaire à la formation;
- accessible à tous.

**Adopté à l'unanimité**

**18-19 CE 3.7 AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PROJET ÉDUCATIF DU CFNT 2019-2022**

À la suite d'une rencontre avec la Commission scolaire, Mme Handfield explique la situation au CFNT. Il a été convenu avec le comité pilotage du CFNT, d'établir le nombre d'objectifs à atteindre à quatre (4).

M. Patrick Lazzaroni mentionne que nous prendrons une orientation concrète selon l'état actuel.

Quant à Mme Brigitte Blouin, elle explique les 4 objectifs qui seraient retenus, dans le cadre du projet éducatif du CFNT.

Mesdames Karolane Parent et Mélanie St-Laurent, élèves et membres du conseil d'établissement, apportent un élément important concernant l'information à transmettre aux futurs élèves au sujet des perspectives d'emploi dans chaque programme respectif. Ainsi, en les informant, avant l'entrée en formation, cela permettrait d'allumer une étincelle ou d'aller chercher un intérêt et de piquer la curiosité des prochains élèves face à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

En terminant, Mme Handfield mentionne que le conseil d'établissement sera informé de l'avancement des travaux dans les prochaines rencontres.

**18-19 CE 3.8 AFFAIRES DIVERSES**

**3.8.1** Aucune.

**18-19 CE 3.9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
Résolution CE 18-19-14**

Il est proposé par Mme Linda Lemieux de lever la séance à 19 h 16.

**Adopté à l'unanimité**

Le président

La secrétaire

M. Jean Raymond Théorêt

Mme Annie Tourangeau